
Amandine Charvet

Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), « L'État et l'éducation en France. XIX^e- XX^e siècles ». *Histoire de l'éducation*, n^o 140-141, 2015

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Amandine Charvet, « Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), « L'État et l'éducation en France. XIX^e-XX^e siècles ». *Histoire de l'éducation*, n^o 140-141, 2015 », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2016, mis en ligne le 27 janvier 2016, consulté le 27 janvier 2016. URL : <http://lectures.revues.org/19980>

Éditeur : Liens Socio

<http://lectures.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://lectures.revues.org/19980>

Document généré automatiquement le 27 janvier 2016.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

Amandine Charvet

Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), « L'État et l'éducation en France. XIX^e- XX^e siècles ». *Histoire de l'éducation*, n ° 140-141, 2015

- 1 Le dossier thématique proposé par la revue *Histoire de l'éducation* est consacré à l'État et l'éducation en France au cours des XIX^e et XX^e siècles, et vient en complément d'un autre numéro spécial sur l'État et l'éducation en Europe, paru en 2012¹, tous deux issus d'un colloque qui s'est tenu à Paris en 2012 dans le cadre du bicentenaire de la création de l'Université impériale. Il s'agit -ici d'une réflexion sur la prise en charge de la question éducative par l'État depuis deux siècles. *Histoire de l'éducation* « promeut une histoire sociale de l'éducation » (p. 3), qui se traduit par une attention particulière portée aux liens entre éducation, politique et société dans cette progressive prise en charge des questions éducatives par la puissance publique. L'un des apports importants de ce dossier est d'interroger à la fois les spécificités supposées de l'institution scolaire étatique française et son rapport avec la société. Cette histoire « par le haut » de l'institution scolaire met aussi en avant les différents acteurs impliqués dans cette prise en charge.
- 2 Le dossier est composé de six articles. Philippe Savoie signe en premier lieu un article introductif qui donne les grandes lignes de l'histoire de la relation entre État et éducation en France. Les autres articles sont organisés chronologiquement. La contribution de René Grevet retrace la courte vie de la Commission de l'instruction publique qui, entre 1815 et 1820, a pris en charge la question éducative. Cette Commission a permis de préserver un État enseignant malgré les résistances multiples et préfigure la création d'un ministère de l'instruction publique. Yves Verneuil revient ensuite sur les débats autour de la constitution du Conseil supérieur de l'instruction publique à partir de la réforme de 1880, et notamment celui sur la bonne représentation de la société civile au sein d'un conseil spécialisé. L'article de Laurent Frajerman interroge le lien entre les syndicats enseignants et le ministère de l'Éducation nationale entre 1945 et 1968. Il questionne le lieu commun qui voit dans les syndicats le principal acteur de la politique éducative de l'école. L'article de Jean-Michel Chapoulie traite de la période 1955-1970 qui voit le développement du réseau d'établissements du premier cycle. Il analyse plus précisément comment l'État prend en charge ce développement et les outils qu'il met en place pour répondre aux nouveaux objectifs qu'il fixe à la scolarisation. La dernière contribution du dossier, celle de Xavier Pons, propose un portrait des statisticiens du ministère de l'Éducation nationale et de leur rôle entre 1957 et 2007.
- 3 Trois axes de réflexion principaux traversent ce dossier. Le premier concerne la centralisation de l'institution scolaire française et les débats qui l'accompagnent. Les différents articles, et notamment ceux portant sur le XIX^e siècle, permettent au lecteur de ne pas s'arrêter à des schémas stéréotypés, en particulier en ce qui concerne la centralisation envisagée comme une spécificité française. Dès l'article introductif, le caractère progressivement construit du dispositif est souligné, éclairant les écarts chronologiques parfois importants entre les différents ordres du système éducatif – au moins un demi-siècle entre la prise en charge du secondaire et celle du primaire – et une mise en pratique souvent longue après la décision formelle. Même si elle n'en constitue pas le cœur, la question de la centralisation n'est pas absente des autres articles, qui montrent en particulier l'importance des personnels administratifs de cet État enseignant à l'échelon local. René Grevet évoque ainsi le rôle des inspecteurs généraux, des préfets et surtout des recteurs dans l'application des décisions de l'administration centrale. Jean Michel Chapoulie, quant à lui, met en avant les inspecteurs d'académie qui jouent un rôle déterminants pour les ouvertures d'établissements avant la mise en place de la carte scolaire du premier cycle. Les différents articles insistent sur le

fait que les évolutions du système ne procèdent pas d'une simple logique linéaire mais sont souvent le produit d'une situation particulière. L'article de René Grevet montre par exemple que le maintien de l'État enseignant à travers la Commission de l'instruction publique fut un combat et en même temps une nécessité. Un combat car la Commission permet à l'Université de continuer à peser sur les politiques éducatives malgré les nombreuses résistances ; une nécessité parce que si l'Église veut récupérer le contrôle de la question scolaire, elle n'en a plus les moyens. De nombreuses questions ne sont pas tranchées lorsque la Commission se met au travail ; pourtant, elle résiste à ses détracteurs et préfigure la création en 1824 d'un ministère de l'Instruction publique, preuve de l'importance que prend l'éducation dans les affaires de l'État. L'histoire de l'évolution du système scolaire est donc souvent celle d'un compromis entre des structures existantes, des idées de réforme et la possibilité de les mettre en place : la question des ressources est centrale pour comprendre la construction de l'État enseignant (Philippe Savoie, p. 20). L'article de Jean-Michel Chapoulie explique ainsi que « l'apogée de l'initiative d'État sur l'école »², à travers l'exemple de la mise en place de la carte scolaire du premier cycle, a été -atteint par la conjonction de nombreux facteurs favorables à l'administration centrale pour une réforme de l'organisation scolaire.

4 Le deuxième axe de réflexion se rapporte à l'offre scolaire et aux outils de gestion développés par l'échelon national dans la prise en charge publique des questions éducatives. Jean-Michel Chapoulie met en avant son concept « d'offre d'éducation »³, qui éclaire les processus de scolarisation. Pour lui, c'est l'ouverture des établissements qui permet d'expliquer les changements, notamment dans le cadre de « l'explosion scolaire »⁴ du second XX^e siècle. Son article défend l'idée que le développement des scolarisations prolongées est le produit de la récupération de flux d'élèves venant de l'enseignement primaire supérieur⁵ et de l'augmentation de l'offre voulue par l'État, notamment dans le cadre du Plan. L'auteur souligne ainsi un changement de paradigme dans l'organisation scolaire après la guerre, qui se lit dans les conceptions de la Commission de la main d'œuvre du Plan : la scolarisation doit s'aligner sur les besoins de main d'œuvre. Dans les années 1950, ceci signifie que le nombre d'élèves qui prolongent leur scolarité doit augmenter. Ainsi de nouveaux outils de gestion sont créés : la carte scolaire du premier cycle et un service de statistique propre au ministère de l'Éducation nationale, chargé de prévoir les flux d'élèves à scolariser.

5 Le dernier axe s'intéresse aux liens entre système scolaire, politique et société autour d'une question centrale : quelle place doivent avoir la société et les professionnels de l'enseignement dans les réformes du système scolaire ? L'article d'Yves Verneuil met en lumière les débats sur l'introduction de membres étrangers à l'enseignement au sein d'un conseil qui décide des politiques éducatives. L'article de Laurent Frajerman reprend cette problématique en montrant que le partenariat entre les syndicats enseignants et le ministère de l'Éducation nationale reste à construire, tant il ne va pas de soi qu'employeur et salariés travaillent ensemble. Ainsi, chaque évolution du système éducatif français au cours de ces deux siècles se fait en lien avec un contexte politique et social particulier. L'évolution du métier de statisticien du ministère de l'Éducation nationale en est un autre exemple : son rôle fluctue selon les évolutions de l'administration scolaire et de la conjoncture.

6 Au terme de la lecture de ce dossier, une difficulté apparaît toutefois : la définition du terme d'« Université » semble varier selon les auteurs. La notion fluctue au cours des deux siècles étudiés, mais parfois pour une même période, deux auteurs ne l'entendent pas de la même façon. À l'origine – c'est-à-dire sous Napoléon –, l'Université est une corporation enseignante laïque qui a le monopole de l'enseignement. Philippe Savoie souligne dans son article que c'est un corps de gradés des facultés qui, de fait, exclut les enseignants du primaire. Pour sa part, René Grevet entend l'Université comme « l'ensemble de l'administration de l'instruction publique, des personnels et des enseignements depuis l'enseignement primaire jusqu'aux facultés, à l'exception des écoles de filles » (note 2 p. 32). Cette difficulté dépassée, le dossier thématique permet de repenser la construction du système scolaire et de s'éloigner de certains schémas actuels en remettant au centre de la réflexion les débats et les acteurs de la prise en charge étatique de l'éducation en France.

Notes

1 Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), « État et éducation en Europe, XVIII^e-XXI^e siècle », *Histoire de l'éducation*, n° 134, 2012, <https://lectures.revues.org/11171>.

2 En référence au titre de l'article de Jean-Michel Chapoulie : « À l'apogée de l'initiative d'État sur l'école : le commissariat au Plan, le développement de l'appareil statistique national et la carte scolaire du premier cycle (1955-1970) ».

3 Concept déjà développé dans son ouvrage : Jean-Michel Chapoulie, *L'école d'État conquiert la France : deux siècles de politique scolaire*, PUR, 2010.

4 Cette expression désigne l'augmentation du taux de scolarisation au niveau du second degré.

5 Pour plus de précisions sur cet enseignement, voir Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, *Les collèges du peuple : l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Rennes, PUR, 2011.

Pour citer cet article

Référence électronique

Amandine Charvet, « Jean-Noël Luc et Philippe Savoie (dir.), « L'État et l'éducation en France. XIX^e-XX^e siècles ». *Histoire de l'éducation*, n° 140-141, 2015 », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2016, mis en ligne le 27 janvier 2016, consulté le 27 janvier 2016. URL : <http://lectures.revues.org/19980>

À propos du rédacteur

Amandine Charvet

Étudiante en master 2 d'histoire contemporaine à l'ENS de Lyon.

Droits d'auteur

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors